



BRAVO ET MERCI !

1 438 t de déchets supplémentaires... valorisés !

Depuis janvier 2023, tous les emballages se trient ! Et d'ici à la fin de l'année les biodéchets seront collectés en porte à porte sur toutes les communes. Cette révolution du tri engagée par Auray Quiberon Terre Atlantique porte déjà ses fruits, grâce à vous !

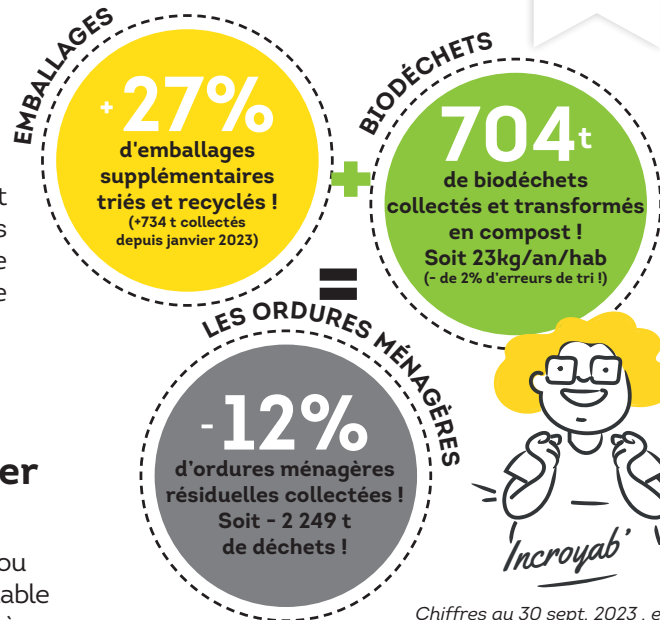
TRI DES BIODÉCHETS

Mode d'emploi et astuces pour l'adopter

1. Avant utilisation, entreposez vos sacs biodégradables dans un endroit sec. Changez votre sac tous les 3-4 jours maximum.
2. Entreposez le bio-seau dans un endroit sec et clos, dans la mesure du possible.
3. Les essuie-tout et les mouchoirs sont les bienvenus dans vos biodéchets ! Biodégradables, ils absorbent l'humidité et les mauvaises odeurs.
4. Refermez bien le sac biodégradable après chaque utilisation.
5. Positionnez bien la feuille de renfort dans le fond du sac. Une boîte d'œufs ou des feuilles d'essuie-tout peuvent être utilisées en complément pour renforcer son étanchéité.
6. Les sacs de vos fruits et légumes peuvent être utilisés

pour trier vos biodéchets, ou renforcer le sac biodégradable lorsque son contenu est très humide ou odorant (ex : pépins de melon, reste de plat en sauce, tomate abîmée, crustacés...).

7. Vous pouvez déposer vos biodéchets directement dans votre grande poubelle à couvercle vert, sans sac.
8. Sortez votre poubelle à couvercle vert dédiée à la collecte des biodéchets toutes les semaines pour qu'elle soit vidée de son contenu
9. Pensez à rincer à l'eau ou au vinaigre blanc vos bacs biodéchets et emballages
10. Un jardin ? Pensez à composter vos biodéchets et utilisez le compost en engrais 100% naturel pour vos sols. Vous souhaitez un composteur ? Contactez-nous !



COLLECTES du nouveau en 2024

Suite aux nouvelles consignes de tri, les fréquences de collectes vont être ajustées en 2024. Le calendrier se peaufine, **il sera communiqué en décembre prochain.**

Ce qu'il faut retenir :

EMBALLAGES :
Toute l'année : 1 semaine sur 2

ORDURES MÉNAGÈRES
Toute l'année : 1 semaine sur 2

BIODÉCHETS
Toute l'année : 1 fois par semaine
Mai-Août : 2 fois par semaine

Camors, Pluvigner, Plumergat, Landévant, Landaul, Brech, Sainte-Anne-d'Auray, Pluneret, Pluneret, Ploemel, Local-Mendon.

SACS BIODÉGRADABLES

Un lot de 100 sacs vous est remis avec vos bacs de tri et votre bio-seau. Cette quantité est calculée pour un an, en changeant votre sac tous les 3 jours. Si cette quantité n'est pas suffisante, il vous est possible d'aller vous réapprovisionner d'un lot de 50 sacs par foyer auprès de votre mairie. Le kraft ne correspond pas à vos usages ? Vous pourrez bientôt tester le sac biosourcé ! Cette alternative vous sera proposée d'ici à la fin novembre, toujours auprès de votre mairie.

